



Questions autour de nouvelles conclusions par un nouvel avocat

Par master04

Bonjour à tous,

J'avais un avocat qui était malade et n'a pas pu assuré mon audience

Il y'a eu un report.

J'ai pris une nouvelle avocate , pourra-t-elle déposer de nouvelles conclusions qui complète celle de mon précédent avocat ?

Merci par avance,

MJ

Par osram

Bonjour,

Lui avez vous posé la question ?

Oui, elle peut le faire, mais il y aura encore un renvoi pour que la partie adverse puisse en avoir connaissance et répondre s'il y a lieu.